

Cependant, l'Article 19 a noté que l'absence de consultations en ligne était la principale lacune. Au moment de la rédaction de ce rapport, le site Internet dédié au processus du PGO au Sénégal contenait une description de la structure de gouvernance du PGO et du plan d'action, mais manquait de documents plus spécifiques comme les rapports des consultations régionales ou des réunions du Comité Technique.

Le MEI a identifié quatre engagements (1, 3, 4 et 9) comme étant les plus prometteurs en ce qui concerne les résultats pour un gouvernement ouvert, étant donné leur niveau d'ambition et leur pertinence par rapport aux priorités nationales

. Les engagements 1 et 4 promettent d'accroître l'accès des citoyens à l'information grâce à une loi nationale sur l'accès à l'information et à une transparence ciblée dans le secteur de la pêche. Les engagements 3 et 9 promettent d'institutionnaliser la participation civique à l'élaboration des politiques. Plus précisément, l'engagement 3 engage la société civile dans la mise à jour du cadre juridique anticorruption, l'engagement 9 vise à institutionnaliser la budgétisation participative au sein des gouvernements locaux.

Les autres engagements ne sont pas jugés prometteurs en raison de leur ambition limitée, de leur spécificité ou de leur lien avec les valeurs d'un gouvernement ouvert. Par exemple, les engagements 2 et 12 sont pertinents pour les valeurs d'un gouvernement ouvert et peuvent donner lieu à des gains importants, car ils visent à renforcer la participation au processus budgétaire de l'Etat et aux politiques publiques. Cependant, les textes des engagements manquent de spécificité quant aux activités prévues et aux résultats attendus, ce qui est nécessaire pour évaluer leur plein potentiel. L'engagement 11 vise à impliquer les citoyens dans le processus d'élaboration de la politique environnementale par le biais d'un cadre consultatif, mais l'étendue de la composante de participation civique n'est pas suffisamment claire. D'autres engagements abordent des objectifs politiques importants, comme l'accès à la prestation de services publics, mais n'établissent pas de lien clair avec un gouvernement ouvert (engagements 5, 7 et 8). Enfin, l'engagement 10 promet de former et de travailler à la participation des femmes et des jeunes à la politique, mais les activités énumérées ne créent pas directement d'opportunités de participation civique à la prise de décision gouvernementale.

L'examen suivant porte sur quatre engagements que le MEI a identifiés comme ayant le potentiel de réaliser les résultats les plus prometteurs. Cet examen informera l'approche de recherche du MEI pour évaluer la mise en œuvre dans le rapport des résultats. Le rapport des résultats du MEI s'appuiera sur l'identification précoce des résultats potentiels de cet examen pour contraster avec les résultats à la fin de la période de mise en œuvre du plan d'action. Cet examen fournit également une analyse des défis, des opportunités et des recommandations pour contribuer au processus d'apprentissage et de mise en œuvre de ce plan d'action.

S'ils sont pleinement mis en œuvre, les engagements relatifs à l'accès à l'information (1), à la lutte contre la corruption et aux déclarations de patrimoine (3), à l'ouverture du secteur de la pêche (4) et à la budgétisation participative au niveau local (9), comme indiqué dans le tableau 1 ci-dessous, pourraient donner des résultats substantiels en matière de gouvernement ouvert. Ces engagements cherchent à institutionnaliser les changements dans l'ensemble du gouvernement et à maximiser le potentiel des réformes en cours en ajoutant la valeur d'une optique de gouvernement ouvert. Ces réformes promettent de permettre aux citoyens d'être mieux informés et de participer à l'élaboration des politiques publiques sur des questions telles que la lutte contre la corruption, la capture des poissons ou les processus budgétaires.